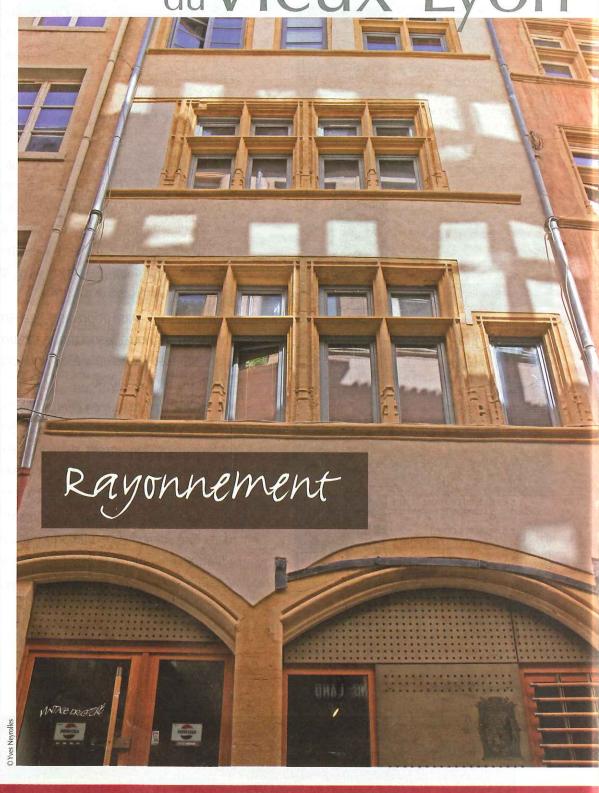
luin 2012 - Nº 138

Renaissance du Vieux-Lyon

DOSSIER

Restauration d'un immeuble urbain: le 3 rue Juiverie

Après une réflexion globale concernant l'entretien du bâti historique de notre ville (n°136 - Juin 2011), puis la présentation de son intervention au 12 rue Saint-Jean (n° 137 - Novembre 2011), l'architecte Nicolas Detry évoque ici la restauration partielle effectuée au 3 rue Juiverie.



RESTAURATION DU PALAIS DE JUSTICE : **FIN DU CHANTIFR**



UNE CHARTE LYONNAISE DU **RAVALEMENT**

P. 6



PLACE DU GOUVERNEMENT

PLACES ASSISES

P. 9



Sommaire

☐ L'édito

p. 2

d'Henri Bonnet, président : Serons-nous des "Passeurs de Patrimoine" ?

☐ Patrimoine

p. 1 à 9

- Dossier : Restauration d'un immeuble urbain
- Une charte lyonnaise du ravalement
- Riche comme Gadagne?
- La restauration du Palais de Justice historique : dixième et dernier épisode
- Mairie annexe en beauté
- Des pierres et des hommes
- 6e États généraux du Patrimoine





p. 9 - 12

☐ Vie de Quartier

- "Et si on faisait un pas de côté ?"
- C'était la fête autour de Laurent Mourguet
- Pour plus de sécurité
- Place du Gouvernement : places assises
- Mur végétal : calme, invisibilité, beauté...
- Parcours archéologique
- · Saint-Paul s'emballe
- D comme Carnaval
- Le Petit Conservatoire de Mireille
- L'Acting Studio se met à jouer pour nous
- Upsilon, une nouvelle galerie au cœur du Vieux-Lyon
- Les Pin-Up de Marc Curial

☐ Entre-nous

p.13-15

- La RVL en croisière : Lyon-Givors
- Bureau et Conseil d'Administration 2011-2012
- Conférence d'automne et rallye
- Journées Européennes du Patrimoine 2012



□ Jeu p. 16

Serons-nous des "Passeurs " de Patrimoine ?



055 est le nombre d'années qui nous séparent aujourd'hui de l'origine de notre ville : 43 avant JC! Donner ces chiffres, dans un milieu culturel où ils ne sont pas toujours les plus attendus, c'est

rappeler l'importance et l'intérêt historique, mais aussi économique et social, du patrimoine que nos prédécesseurs, bâtisseurs, hommes de l'art, institutionnels et associations, ont su transmettre au cours des siècles.

Dans ce contexte, comment ne pas citer les sixièmes États Généraux du Patrimoine du Grand Lyon, organisés par l'Union des Comités d'Intérêts Locaux (UCIL) qui, lors de leur édition 2012, nous invitent à réfléchir aux différentes mises en valeur possibles du patrimoine matériel et immatériel de notre agglomération et à leur transmission : nouveaux patrimoines, patrimoine en friches, patrimoine des quartiers, patrimoine et tourisme.

Comment ne pas apprécier également que ce soit plusieurs membres de notre association, acteurs de cette manifestation, qui aient proposé le thème retenu pour cette rencontre, ainsi intitulée : "Passeurs de Patrimoine".

Notre association sait, en effet, depuis plus de soixante ans, et saura, nous l'espérons encore longtemps, être le lieu d'interrogations, de réflexions et de conseils sur les aménagements existants et futurs de notre important patrimoine lyonnais. Elle se montre garante, au quotidien, d'une véritable culture de cet héritage commun.

À nous d'être tout particulièrement attentifs, curieux, vigilants, dans une société en évolution rapide et permanente, pour associer l'homme et la pierre le plus harmonieusement possible.

Chacune et chacun d'entre nous pourra alors devenir, à sa façon, un véritable "Passeur" de Patrimoine!

Henri Bonnet Président

Il y a cinquante ans sortait le n°1 de ce qui est devenu depuis le *Journal de la Renaissance du Vieux-Lyon*. En avril 1962, ce « bulletin » se présentait déjà sous la forme d'un seize pages qu'illustraient quelques gravures. Une présentation sobre, mais reprenant à sa modeste façon la tradition lyonnaise de l'imprimerie.

Le président d'alors, Régis Neyret, indiquait dans son éditorial les trois impératifs conduisant les actions de l'association : conserver, mettre en valeur, faire connaître. Souhaitons que le lecteur d'aujourd'hui, feuilletant les pages de ce n° 138, retrouve l'esprit qui animait nos pionniers!





RESTAURATION D'UN IMMEUBLE URBAIN

UN NOUVEL EXEMPLE À LYON : LE 3 RUE JUIVERIE



Le présent article, consacré au travail que j'ai conduit au 3 rue Juiverie, fait suite à ceux des n° 136 et 137 du Journal de la Renaissance du Vieux-Lyon. La RVL m'a déjà offert l'occasion de m'exprimer sur des questions de méthode dans la restauration architecturale (restauration ou ravalement ?) et sur l'exemple d'un premier immeuble du Vieux Lyon, situé au 12 rue Saint-Jean, récemment « revisité » dans une longue et délicate opération de sauvegarde et de mise en valeur.

'immeuble du 3 rue Juiverie est situé au cœur du «Secteur Sauvegardé», en face du nº 8 qui abrite la célèbre galerie de Philibert de L'Orme (hôtel Bullioud). Il s'insère dans la trame des parcelles médiévales, coincé dans cette zone de la ville où l'urbanisme est très dense.

Ce petit immeuble a été acquis en 2010 par SCIC-Habitat Rhône-Alpes, en vue de l'aménager pour en faire 3 logements sociaux et un commerce. Notre mission s'est limitée à la restauration de la façade et de la toiture, avec la création d'un local à poubelles, et à l'amélioration de l'entrée. Bien qu'il ne soit pas classé comme « monument historique » (MH), l'immeuble a fait l'objet d'une « étude préalable » qui intègre notre méthode de travail sur les monuments historiques (voir le nº 136 du Journal). Une campagne d'archéologie du bâti a été réalisée, avec la collaboration du Service Municipal d'Archéologie (archéo: Christine Becker). Cette campagne a donné des résultats très intéressants sur la micro-histoire du bâti, et s'intègre dans la connaissance globale de l'histoire urbaine du Vieux-Lyon.

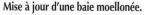
Avant la restauration, cette façade était très dégradée, voire outragée par le temps. La restauration a pris en compte le rétablissement des meneaux et traverses en pierre, ce qui a permis de retrouver une composition harmonique et une durabilité de la façade. Nous avons pu rétablir les meneaux et traverses en pierre, « à l'identique » de leur état originel (début du XVIe siècle), avec une certaine précision archéologique, donc sans avoir de doute sur



État de la façade avant intervention et pose de l'échafaudage.

leur existence et leur forme précise à cet endroit. En effet, derrière les couches de mauvais enduits et celles de plusieurs châssis de fenêtres ajoutés et « bricolés », nous avons pu trouver plusieurs fragments authentiques des croisées en pierre. L'analyse de ces fragments, le relevé précis des moulures et leur position à plusieurs endroits de la façade nous a permis de les rétablir de façon sûre. Il s'agit donc d'un « principe de réintégration de lacune » qui permet de rétablir l'unité figurative d'une façade qui avait complètement perdu sa valeur d'art.

La pierre utilisée pour la réintégration des lacunes est la pierre de Jaumont (calcaire de couleur beige doré) provenant de la région de Metz. Cette pierre est très proche de la pierre du Mont-d'Or (Lyon) tout en étant légèrement différente (grain un peu plus fin, un peu plus jaune). Du point de vue de la densité et de la dureté, cette pierre est parfaitement compatible avec la pierre ancienne (le calcaire des Monts-d'Or est encore exploité aujourd'hui, mais il est très difficile de se procurer un « caillou »). Cette différence d'aspect, très subtile, est bienvenue et nous permet de répondre aux exigences d'une restauration rigoureuse et critique (unité figurative dans la vision d'ensemble et, dans une vision rapprochée, distinction claire entre l'ancien et le nouveau).





Patrimoine

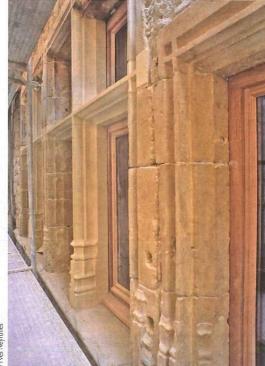
DOSSIER

• Maître d'ouvrage : SCIC-Habitat Rhône-Alpes (bailleur social). Maître d'œuvre : Defry & Levy, sarl d'architecture Travaux : Archéologie préventive, restauration de la façade sur rue, remplacement de menuiseries, isolation de la façade par l'intérieur, création

d'une devanture au rez-de-chaussée. Budget : 100 000 euros TTC honoraires compris.







1 - 2 • Encadrement des fenêtres en début et en fin de chantier.

3 • Restauration de l'articulation meneau/traverse avec réintégration des lacunes en pierre de Jaumont.

4 • Meneaux et traverses restaurés ; arc de décharge en briques.

5 • Signature du tailleur de pierre.

RVL - N° 138 - Juin 2012

6 • Mise en œuvre d'une plaque de laiton portant une gravure : L'architecte (illustration du traité de Philibert de l'Orme).



S. Institution

Pour améliorer l'efficacité énergétique de cet immeuble, nous avons pu isoler la toiture, mais aussi la façade, en intervenant à l'intérieur, grâce à un système performant et respectueux du bâti ancien : pose de blocs de « thermopierre » multipore, maçonnés contre la façade côté intérieur, combinée avec un enduit isolant constitué de chaux et de pouzzolane pour les points délicats (ébrasements, jambages, tableaux de baies...). De nouveaux châssis de fenêtres, en bois, avec double vitrage très performant, ont été mis en place.

Nous avons également procédé à la consolidation des arcs du rez-de-chaussée qui ont été libérés des deux « faux arcs » en ciment. Nous avons traité les deux travées de la devanture pour lui donner de l'élégance, en installant des châssis en bois local (mélèze), des habillages et claustra en laiton patiné. Cette dernière intervention, critique et créative, est en harmonie avec le milieu urbain. Le laiton, comme la pierre, est un matériau noble, résistant aux intempéries. Sur le laiton, nous avons fait graver notre hommage au grand architecte français Philibert de l'Orme (né à Lyon en 1510, mort à Paris en 1570), dont les œuvres, pourtant célébrissimes, ont été presque toutes détruites, soit par incurie, soit par fanatisme ou par manque de culture.



and Navrolle

DOSSIER



Postulat?

Si, pour ces deux projets réalisés (12 rue Saint-Jean et 3 rue Juiverie), nous avions reçu une mission d'ensemble (intérieur, extérieur, équipement), avec une vraie attente en terme d'efficacité énergétique, il aurait été possible d'aller beaucoup plus loin et de faire de ces deux restaurations deux exemples emblématiques et uniques de mariage entre les qualités patrimoniale, architecturale et écologique.

Le patrimoine architectural s'inscrit naturellement dans l'écologique, même s'il pose des problèmes spécifiques, qui doivent être traités au cas par cas, avec culture, savoirfaire technique et sensibilité. La question de l'énergie reste cruciale pour la macro-économie donc pour l'architecture, l'urbanisme, le transport, l'agriculture. Les sociétés doivent se donner en toute urgence d'importants moyens, à la fois pour réduire très fortement les consommations et pour utiliser des énergies vraiment propres, renouvelables, durables. Parler de patrimoine, c'est évoquer une construction

durable. Des édifices aussi modestes que cette maison du 3 rue Juiverie sont debout depuis des siècles et attestent cette durabilité. Ils représentent pour nous une ressource existante, une énergie, une culture, un art, des sciences et des techniques, à la fois repères dans le territoire et dans la mémoire. Restaurer un tel bâti est donc un acte de tendresse envers toutes ces choses, en même temps qu'une enquête continue et « sotillissima » sur l'objet de notre amour.

> Nicolas Detry Mai 2012

Nicolas Detry exerce son activité principalement en France, mais aussi à Naples au sein de l'agence d'architecture Detry&Lévy Il a reçu une partie importante de sa formation à Rome, à la « Scuola di specializazzione in restauro dei monumenti » (Università la Sapienza). Début 2012, il a commencé une thèse de doctorat en architecture sur la thématique : « La restauration critique des monuments historiques dans l'Europe en guerre ». Pour mener à bien ce travail, il est rattaché au laboratoire de recherche RIVES de l'ENTPE de Lyon (UMR 5600 « Espaces Ville et Société »). www.detry-levy.eu



